



DOSSIER DEMANDES D'AIDE

Classe découverte

Le Centre Communal d'Action Sociale accorde des aides aux familles en difficulté.

Les aides varient suivant les revenus du foyer.

Vous êtes concerné ? Dossier AU DOS à compléter et à rapporter au C.C.A.S. avec les pièces nécessaires.

→ Mode de calcul :

■ Famille :

$$\frac{\text{Total des ressources 3 mois}}{3} = \frac{\text{Revenu mensuel}}{\text{Nbre de personnes au foyer}} = \text{QUOTIENT}$$

■ Famille mono-parentale

$$\frac{\text{Total des ressources 3 mois}}{3} = \frac{\text{Revenu mensuel}}{\text{Nbre de personnes au foyer} + 1 \text{ part}} = \text{QUOTIENT}$$

Le mode de calcul prend en compte toutes les ressources trimestrielles précédant la demande.

→ Montant du Quotient familial

- QF < 225 € = prise en charge à hauteur de 75% du séjour
- QF > 225 € et jusqu'à 255 € = prise en charge à hauteur de 50% du séjour
- QF > 255 € et jusqu'à 285 € = prise en charge à hauteur de 25% du séjour
- QF > 285 € = Néant

DOSSIER A COMPLETER

Nom et Prénom du demandeur :

Date de naissance : Profession :

Nom et Prénom du conjoint :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Numéro de téléphone : Portable :

Nombre d'enfants à votre charge :

Enfants (Nom et Prénom)	Date de Naissance	Classe	Prix du séjour

Pièces à fournir :

- Livret de famille
- Carte d'assurance maladie vitale + attestation
- Justificatifs de ressources des 3 derniers mois
[bulletins de salaires, avis de paiement Pôle emploi]

- Indemnités journalières, justificatif de pension diverses, rente, etc.
- Notification CAF
- Notification RSA
- Notification Pôle emploi
- Justificatif du séjour



Votre contact :

Centre Communal d'Action Sociale - 32 bis rue de la république
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Tél : 04.73.61.06.77 - Fax : 04.73.60.35.06
Mail : annesophie.pellet.aulnat@gmail.com